

Genève

23/10/2013

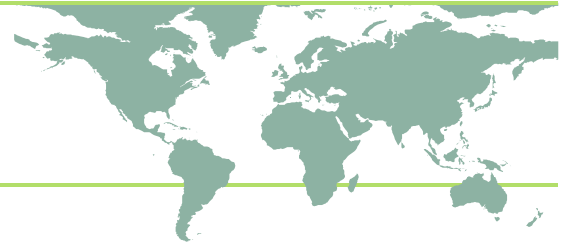
COMMUNIQUE DE PRESSE

oriGIn salue le travail de protection et mise en valeur des indications géographiques de la « Superintendencia de Industria y Comercio » de Colombie

Du 15 au 18 octobre 2013 oriGIn, avec plusieurs de ses membres (*Consejo Regulador del Tequila, Consejo Regulador de las Indicaciones Geográficas Protegidas Jijona y Turrón de Alicante, Consejo Regulador de la Denominación de Origen Queso Manchego et la Federación Nacional de Cafeteros de Colombia*) ainsi que de ses membres associés (*REDD et Cavelier Abogados*), a participé en Colombie à une série de séminaires sur les appellations d'origine et la compétitivité rurale. Ces séminaires, organisés par la « Superintendencia de Industria y Comercio » (SIC) en partenariat avec des autorités locales, ont eu lieu à Paipa (Boyacá) et Neiva (Huila), les départements avec le plus grand nombre d'appellations d'origine reconnues en Colombie.

« Nous tenons à féliciter la SIC, ainsi que les autorités locales de Boyacá et de Huila, pour cette importante initiative, qui a donné à oriGIn et plusieurs de ses membres l'occasion de partager des meilleures pratiques en matière d'indications géographiques et de développement rural », a déclaré Ramón González Figueroa, Président d'oriGIn et Directeur général du Consejo Regulador del Tequila. « Nous avons eu l'occasion de découvrir et d'apprécier la qualité des produits d'origine de Colombie ainsi que la passion et la fierté des producteurs locaux. Le renforcement des associations est ainsi primordial pour améliorer davantage la qualité de vie des producteurs et bénéficier pleinement des avantages compétitifs découlant des indications géographiques. Dans ce contexte, l'expérience d'oriGIn, avec les 350 groupements de son réseau, est à disposition des producteurs colombiens et des autorités locales », a continué M. González Figueroa.

À ce jour, la Colombie a reconnu 20 appellations d'origine nationales pour les produits agricoles et l'artisanat. Par ailleurs, au-delà de « Café de Colombia » enregistré en 2007, depuis septembre, 2 autres appellations d'origine colombiennes (« Cholupa del Huila » et « Guacamayas ») sont protégées dans l'Union européenne en vertu de l'Accord de libre-échange, qui prévoit également la possibilité



de rajouter d'autres appellations dans le future. En vertu du même accord, 117 indications géographiques de l'Union européenne sont maintenant protégées en Colombie. « *Nous adressons nos félicitations à la SIC pour le travail mené en matière de mise en valeur des appellations d'origine et promotion du développement rural dans le pays. A cet égard, l'Accord de libre-échange entre la Colombie et l'Union européenne prévoit une protection efficace pour les indications géographiques des deux parties, au profit des producteurs et des consommateurs* », a conclu Massimo Vittori, Directeur exécutif d'oriGIn.

À propos d'oriGIn:

L'Organisation pour un réseau international d'indications géographiques - oriGIn - est l'alliance mondiale des Indications Géographiques, et représente aujourd'hui 350 associations de producteurs dans plus de 40 pays. Plus d'information à la page : <http://www.origin-gi.com>